

Le commentaire d'arrêt

Le commentaire de texte est un exercice de réflexion et j'insiste vraiment sur ce point. Il est considéré comme *LE* devoir-type de deuxième année de Licence (*L2 DROIT*). C'est donc un pilier incontournable de votre scolarité. On attend également de vous une certaine rigueur concernant la forme dans un commentaire de texte.

Quelques conseils généraux :

Quelques conseils sur la réflexion :

Le but d'un commentaire d'arrêt est d'expliquer la décision qui vous est présentée. Pour cela il faut évidemment l'avoir comprise. Pour maximiser vos chances de réussite il faut bien sûr que vous ayez assisté aux cours magistraux (C.M) et aux travaux dirigés (T.D), que vous ayez compris, relu et intégré les éléments de ces cours ils forment un tout indissociable.

Votre correcteur attend que vous utilisiez les connaissances acquises au cours du semestre pour expliquer la décision de la juridiction. Au regard de la jurisprudence antérieure, et parfois postérieure, (*que vous étudiez en C.M et en T.D*), qui vous sert "*d'éclairage*". Comment doit être comprise la décision étudiée lors de l'épreuve ? Pour quelles raisons les faits de l'espèce sont-ils jugés de cette manière ? Est-ce juste au regard du droit interne ou européen en vigueur ? Est-ce une solution équitable ? Quelle est la volonté du juge ? etc... Toutes ces questions d'appréciation vous permettront de construire un *raisonnement juridique* et constitueront le corps de votre commentaire.

Essayez d'être logique dans votre rédaction.

Il n'y a pas de conclusion en droit : Cela n'aurait pas d'intérêt de vous faire répéter dans un résumé les éléments que vous avez explicités longuement dans votre devoir.

Quelques conseil sur la gestion de votre temps :

Une épreuve de droit dure 3 heures pour les matières fondamentales où cet exercice peut vous être demandé. Il vous faut donc bien gérer votre temps.

En moyenne la préparation du commentaire (*étape du brouillon*) doit vous prendre entre **30 et 45 minutes** (*45 minutes étant le maximum de temps que vous devez lui réserver sinon vous n'aurez pas assez de temps pour rédiger le corps de votre commentaire*).

C'est l'étape la plus délicate, car vous devrez comprendre, assimiler et vous approprier la décision. C'est ici que se joue la moitié de votre note puisque c'est le moment de dégager une problématique.

Viens ensuite la rédaction au propre (*sur la copie*) de votre introduction. Cette étape est importante car c'est la première chose que votre correcteur lira. Elle détermine aussi la direction de votre commentaire. Encore une fois n'y passer pas trop de temps, entre **15 et 20 minutes maximum**.

Le temps restant doit être consacré à la rédaction de votre commentaire. En droit il est d'usage de développer son raisonnement dans un schéma classique constitué de deux parties et de deux sous-

parties (c'est-à-dire une première partie (I) elle-même divisée en deux sous-parties (A et B), et une deuxième partie (II) elle aussi divisée en deux sous-partie (à nouveau A et B)). Il faut être rigoureux sur ce point car votre correcteur le prendra en compte.

Essayez de garder **5 à 10 minutes** de votre temps pour vous relire (je sais que c'est difficile de dégager quelques minutes en épreuve mais c'est très utile pour corriger les fautes d'orthographe et d'inattention qui peuvent se glisser dans votre copie, l'exercice est déjà difficile, il est préférable de ne pas perdre bêtement des points pour une marque de pluriel oubliée).

Étape 1 : La préparation du commentaire et le brouillon

La première chose à faire est bien évidemment de lire la décision. Identifiez la juridiction qui l'a rendue (*Juridiction de proximité, Tribunal d'Instance (T.I), Tribunal de Grande Instance (T.G.I), Conseil Constitutionnel (Cons. Constit), Cour d'appel (C.A), Cour de Cassation (C.cass), Cour d'appel administrative (C.A.A), Conseil d'État (C.É), etc...*) pour savoir s'il s'agit d'un jugement ou d'un arrêt. Faites très attention aux termes que vous employez, il est impératif de maîtriser le vocabulaire juridique. Ne vous trompez pas ! Un jugement de T.I n'a pas la même portée qu'un arrêt de C.cass!

Lisez la décision autant de fois que nécessaire pour être certain d'avoir compris de quoi il était question en l'espèce.

Vous disposez généralement de 4 feuilles de brouillons (*mais vous pouvez en demander plus*), d'un point de vue pratique je vous conseille de les disposer ainsi:

- Une feuille réservée à la **fiche d'arrêt (F.A)**(*Voir la méthodologie concernant la F.A*), et essayez de dégager la problématique de votre commentaire en tenant compte de la question de droit soumise à la juridiction qui a rendu la décision.
- Une feuille de brouillon sur laquelle vous posez toutes vos idées en vracs (*les notions importantes, la jurisprudence que vous souhaitez citer en rapport avec la décision étudiée -similaire ou contraire-, etc...*).
- Une feuille sur laquelle vous répartirez vos idées dans votre plan. Pour plus de clarté je vous conseille de prendre votre feuille dans le sens de la largeur et de faire votre I au recto et votre II au verso : Laissez un peu de place en haut pour y inscrire votre problématique. Divisez votre feuille en deux colonnes des deux côtés et assemblez les idées qui se ressemblent dans la sous-partie correspondante. Cela facilitera votre vue d'ensemble sur une partie. (*Je mettrai un exemple en ligne très bientôt*).
- La dernière feuille peut être utilisée pour commencer à rédiger l'introduction de votre commentaire, je laisse cet élément libre à l'appréciation de chacun. ;). Personnellement je trouve que ce n'est pas très utile de rédiger son introduction au brouillon car cela représente pas mal de temps en moins pour la rédaction du corps du devoir, mais certaines personnes sont plus rassurées de passer par cette étape.

Rayez les idées qui vous paraissent hors-sujet.

Étape 2 : La rédaction de votre devoir

L'introduction de votre commentaire commence par une **phrase d'accroche**. Je sais que beaucoup de professeur insistent sur ce point, vous encourageant à mettre une citation ou une phrase qui permet de raccrocher la décision à l'actualité, mais c'est un exercice difficile. Ne perdez pas trop de temps, si vous ne pouvez pas vous rattacher à une des deux options ci-dessus, essayer de faire transparaître l'intérêt de la décision dans les premières lignes de votre devoir.

Faites ensuite une **F.A** pour présenter l'espèce étudiée.

Maintenant il faut poser la **problématique** de votre commentaire et **annoncer votre plan**.

Enfin (*et il est grand temps !*) vous pouvez rédiger votre commentaire. Avec une bonne préparation ça se fait (*presque*) tout seul. Vous devez toujours partir de la décision (*ce que la juridiction décide en l'espèce*) et essayer de l'expliquer à votre correcteur. Vous devrez illustrer votre point de vue avec les décisions (*antérieures ou postérieures*) que vous connaissez (*des questions comme: en quoi cette solution est-elle similaire/différente des autres, le juge va-t-il plus loin dans son raisonnement que par le passé, la solution étend-elle/restreint-elle un droit, etc...* vous permettront de développer votre raisonnement).

Le but de l'exercice (*je me répète mais c'est important*) c'est le **raisonnement juridique**. Voir la décision, la comprendre, l'expliquer au regard de vos connaissances. Partez de la décision, éclairez la solution retenue avec vos connaissances, et revenez à l'arrêt. Essayez de prendre du recul par rapport à ces éléments, ne tomber pas dans la paraphrase ni dans le récit de cours. Les professeurs vous conseillent, à juste titre, de considérer que le commentaire doit pouvoir être lue par vos amis, qui sans suivre une formation juridique, pourraient, grâce à vos explications, comprendre la décision étudiée et son intérêt. C'est en faisant cet effort, que vous réussirez un (*très*) bon commentaire.

Soignez vos titres ! Il faut que le raisonnement de vos parties et sous-parties apparaisse tout de suite au correcteur.

N'hésitez pas à vous entraîner régulièrement (*c'est le but des fiches de T.D qui vous sont délivrées tout au long de l'année*) : C'est en pratiquant que vous vous progresserez.

Vous êtes maintenant prêts pour la rédaction de votre commentaire.

En vous souhaitant la meilleure réussite possible à vos examens !